

ARRONDISSEMENT: AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Analyse comparative des tarifs de 2017 et 2018

Tarification budgétaire de 2018

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Cabine téléphonique - Demande d'installation ou de remplacement	Étude	256,58	38,42	295,00	260,93	39,07	300,00	1,7%	2. 1)
Cabine téléphonique - Délivrance du permis	Unité	35,66	5,34	41,00	36,53	5,47	42,00	2,4%	2. 2)
Cabine téléphonique - Occupation du domaine public	Unité	377,47	56,53	434,00	387,04	57,96	445,00	2,5%	2. 3)
Conversion immeuble en copropriété divise - Demande de dérogation à l'interdiction de convertir	Étude	462,00	-	462,00	472,00	-	472,00	2,2%	3. 1)
Conversion immeuble en copropriété divise - Demande de dérogation à l'interdiction de convertir - Avis public	Unité	378,00	-	378,00	385,00	-	385,00	1,9%	3. 2)
Conversion immeuble en copropriété divise - Dérogation par logement	Unité	90,00	-	90,00	92,00	-	92,00	2,2%	3. 3,a)
Conversion immeuble en copropriété divise - Dérogation par immeuble, maximum	Unité	3 454,00	-	3 454,00	3 525,00	-	3 525,00	2,1%	3. 3,b)
Demande d'approbation d'une dérogation mineure	Étude	1 721,00	-	1 721,00	1 755,00	-	1 755,00	2,0%	4. 1)
Demande d'approbation d'une dérogation mineure - Avis public	Unité	378,00	-	378,00	385,00	-	385,00	1,9%	4. 2)
Demande d'approbation d'un usage conditionnel	Étude	1 964,00	-	1 964,00	2 005,00	-	2 005,00	2,1%	5.1 1)
Demande d'approbation d'un usage conditionnel - Avis public	Unité	378,00	-	378,00	385,00	-	385,00	1,9%	5.1 2)
Obtention d'un avis préliminaire pour les Règlements RCA02 09005, RCA02 09007, RCA07 09010, RCA09 09010, étude de faisabilité, comité consultatif d'urbanisme	Étude	179,00	-	179,00	183,00	-	183,00	2,2%	6
Projet d'opération cadastrale - avec création ou fermeture de rue ou ruelles	Unité	586,21	87,79	674,00	597,52	89,48	687,00	1,9%	7. 1,a)
Projet d'opération cadastrale - avec création ou fermeture de rue ou ruelles (lot additionnel)	Lot	92,19	13,81	106,00	93,93	14,07	108,00	1,9%	7. 1,b)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Projet d'opération cadastrale - sans création ou fermeture de rue ou ruelles	Unité	345,29	51,71	397,00	352,25	52,75	405,00	2,0%	7. 2,a)
Projet d'opération cadastrale - sans création ou fermeture de rue ou ruelles (lot additionnel)	Lot	92,19	13,81	106,00	93,93	14,07	108,00	1,9%	7. 2,b)
Projets particuliers construction, modif. ou occupation d'immeubles	Étude	3 451,00	-	3 451,00	3 520,00	-	3 520,00	2,0%	8. 1)
Projets particuliers construc. ou modif - superficie plancher de 500 m² ou moins	m²	3 451,00	-	3 451,00	3 520,00	-	3 520,00	2,0%	8. 2,a)
Projets particuliers construc. ou modif - superficie plancher de plus de 500 m² et moins de 5 000 m²	m²	6 903,00	-	6 903,00	7 041,00	-	7 041,00	2,0%	8. 2,b)
Projets particuliers construc. ou modif - superficie plancher de 5 000 m² et moins de 10 000 m²	m²	13 796,00	-	13 796,00	14 075,00	-	14 075,00	2,0%	8. 2,c)
Projets particuliers construc. ou modif - superficie plancher de 10 000 m² et moins de 25 000 m²	m²	25 394,00	-	25 394,00	25 900,00	-	25 900,00	2,0%	8. 2,d)
Projets particuliers construc. ou modif - superficie plancher de plus de 25 000 m²	m²	38 091,00	-	38 091,00	38 855,00	-	38 855,00	2,0%	8. 2,e)
Etude d'un projet de modif. à un projet particulier déjà approuvé par résol.	Étude	3 451,00	-	3 451,00	3 520,00	-	3 520,00	2,0%	8,3
Projets particuliers construction, modif. ou occupation d'immeubles - Avis public - Sans référendum	Unité	2 165,00	-	2 165,00	2 210,00	-	2 210,00	2,1%	8. 4,a)
Projets particuliers construction, modif. ou occupation d'immeubles - Avis public - Avec référendum	Unité	4 330,00	-	4 330,00	4 420,00	-	4 420,00	2,1%	8. 4,b)
Etude d'une demande de permis d'abattage d'arbres ou de rehaussement de plus de 20 cm du niveau du sol	Étude	88,00	-	88,00	90,00	-	90,00	2,3%	9
Etude d'une demande de permis d'abattage d'arbres ou de rehaussement de plus de 20 cm du niveau du sol - Présence de l'agrile du frêne	Étude	Frais remboursé			Frais remboursé			n.a.	9
Demande de certificat de conformité environnementale	Étude	269,62	40,38	310,00	274,84	41,16	316,00	1,9%	10
Demande de permis visant la démolition d'un bâtiment autre qu'une dépendance d'une habitation - Coût du permis	Étude	2 870,00	-	2 870,00	2 927,00	-	2 927,00	2,0%	11. 1)
Demande de permis visant la démolition d'un bâtiment autre qu'une dépendance d'une habitation - Coût de l'avis public	Unité	tarif non mentionné pour cet article			385,00	-	385,00	n.a.	11. 2)
Demande de certificat d'occupation	Étude	206,00	-	206,00	210,00	-	210,00	1,9%	12. 1)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Demande de permis d'enseigne - par enseigne	m²	13,00	-	13,00	13,25	-	13,25	1,9%	12. 2,a,i)
Demande de permis d'enseigne - par enseigne	Minimum	206,00	-	206,00	210,00	-	210,00	1,9%	12. 2,a,ii)
Demande de permis d'enseigne publicitaire de type module publicitaire - par structure	Unité	1 158,00	-	1 158,00	1 185,00	-	1 185,00	2,3%	12. 2,b,i)
Demande de permis d'enseigne publicitaire de type module publicitaire - en sus du i)	m²	13,00	-	13,00	13,25	-	13,25	1,9%	12. 2,b,ii)
Demande de permis d'antenne - par emplacement	Étude	353,00	-	353,00	360,00	-	360,00	2,0%	12. 2,c,i)
Demande de permis d'antenne - en sus de l'emplacement, par antenne	Unité	235,00	-	235,00	240,00	-	240,00	2,1%	12. 2,c,ii)
Demande de permis - café terrasse	Unité	206,00	-	206,00	210,00	-	210,00	1,9%	12. 2,d)
Pour un nouvel exemplaire de certificat d'occupation	Unité	57,25	-	57,25	58,50	-	58,50	2,2%	12. 2,e)
Règlement d'urbanisme - Demande de modification de zonage	Étude	4 642,00	-	4 642,00	4 735,00	-	4 735,00	2,0%	13. 1)
Règlement d'urbanisme - Demande de modification de zonage - Avis public - Sans référendum	Unité	2 165,00	-	2 165,00	2 208,00	-	2 208,00	2,0%	13. 2,a)
Règlement d'urbanisme - Demande de modification de zonage - Avis public - Avec référendum	Unité	4 330,00	-	4 330,00	4 420,00	-	4 420,00	2,1%	13. 2,b)
Services de gardes à l'enfance - Demande de permis	Étude	1 852,00	-	1 852,00	1 890,00	-	1 890,00	2,1%	14. 1)
Services de gardes à l'enfance - Demande de permis - Avis public	Unité	378,00	-	378,00	385,00	-	385,00	1,9%	14. 2)
Délivrance d'un permis d'excaver sur le domaine public	m²	25,50	-	25,50	26,00	-	26,00	2,0%	15. 1)
Réfection du domaine public effectuée par la Ville, à la suite d'une excavation: chaussée enrobé bitumineux - entre le 01/04 et le 30/11	m²	65,25	-	65,25	68,00	-	68,00	4,2%	15. 2,a,i)
Réfection du domaine public effectuée par la Ville, à la suite d'une excavation: chaussée enrobé bitumineux - entre le 01/12 et le 31/03	m²	112,25	-	112,25	115,00	-	115,00	2,4%	15. 2,a,ii)
Réfection du domaine public effectuée par la Ville, à la suite d'une excavation: chaussée en enrobé bitumineux et béton	m²	275,00	-	275,00	281,00	-	281,00	2,2%	15. 2,b)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Réfection du domaine public effectuée par la Ville, à la suite d'une excavation: chaussée ou trottoir en pavé de béton	m ²	152,00	-	152,00	155,00	-	155,00	2,0%	15. 2,c)
Réfection du domaine public effectuée par la Ville, à la suite d'une excavation: trottoir en enrobé bitumineux	m ²	68,25	-	68,25	70,00	-	70,00	2,6%	15. 2,d)
Réfection du domaine public effectuée par la Ville, à la suite d'une excavation: trottoir en enrobé bitumineux pour piste cyclable	m ²	156,00	-	156,00	159,00	-	159,00	1,9%	15. 2,e)
Réfection du domaine public effectuée par la Ville, à la suite d'une excavation: trottoir ou ruelle en béton	m ²	275,00	-	275,00	281,00	-	281,00	2,2%	15. 2,f)
Réfection du domaine public effectuée par la Ville, à la suite d'une excavation: bordure en béton	m.l.	232,00	-	232,00	240,00	-	240,00	3,4%	15. 2,g)
Réfection du domaine public effectuée par la Ville, à la suite d'une excavation: gazon	m ²	24,50	-	24,50	25,00	-	25,00	2,0%	15. 2,h)
Réparation du domaine public adjacent à l'excavation	m ²	Coût prévu de 14. 2,a) à 14. 2,h)			Coût prévu de 14,2,a) à 14,2,h)				15. 3)
Inspection domaine public, lors d'une excavation sur le domaine privé: excavation de moins de 2 m de profondeur	Unité	234,83	35,17	270,00	240,05	35,95	276,00	2,2%	15. 4,a)
Inspection domaine public, lors d'une excavation sur le domaine privé: excavation de 2 à 3 m de profondeur	m.l.	73,93	11,07	85,00	75,67	11,33	87,00	2,4%	15. 4,b)
Inspection domaine public, lors d'une excavation sur le domaine privé: excavation de plus de 3 m de profondeur - sans tirants	m.l.	179,17	26,83	206,00	182,65	27,35	210,00	1,9%	15. 4,c,i)
Inspection domaine public, lors d'une excavation sur le domaine privé: excavation de plus de 3 m de profondeur - avec tirants	m.l.	179,17	26,83	206,00	182,65	27,35	210,00	1,9%	15. 4,c,ii)
Projet pour lequel la tenue d'un scrutin référendaire est nécessaire	Unité	3 534,00	-	3 534,00	3 605,00	-	3 605,00	2,0%	16
Permis pour dépôt de neige (selon formule)	M2	8,91	1,34	10,25	9,13	1,37	10,50	2,4%	17
Bibliothèques - Abonnement annuel pour résidant de Montréal ou contribuable	Unité	-	-	-	-	-	-		18. 1)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Bibliothèques - Abonnement annuel pour non-résident de Montréal Enfant de 13 ans et moins	Unité	44,00	-	44,00	44,00	-	44,00	0,0%	18. 2,a)
Bibliothèques - Abonnement annuel pour non-résident de Montréal Etudiant à plein temps âgé de plus de 13 ans et fréquentant à plein temps une institution d'enseignement montréalaise	Unité	-	-	-	-	-	-		18. 2,b)
Bibliothèques - Abonnement annuel pour non-résident de Montréal Personne âgée de 65 ans et plus	Unité	56,00	-	56,00	56,00	-	56,00	0,0%	18. 2,c)
Bibliothèques - Abonnement annuel pour non-résident de Montréal Employé de la Ville	Unité	-	-	-	-	-	-		17. 2,d)
Bibliothèques - Abonnement annuel pour non-résident de Montréal Autre	Unité	88,00	-	88,00	88,00	-	88,00	0,0%	18. 2,e)
Bibliothèque - Remplacement d'une carte d'abonné perdue Enfant de 13 ans et moins	Unité	2,00	-	2,00	2,00	-	2,00	0,0%	18. 1)
Bibliothèque - Remplacement d'une carte d'abonné perdue 65 ans et plus	Unité	2,00	-	2,00	2,00	-	2,00	0,0%	18. 2)
Bibliothèque - Remplacement d'une carte d'abonné perdue Autre	Unité	3,00	-	3,00	3,00	-	3,00	0,0%	18. 3)
Compensation - Retard d'un document emprunté - 13 ans et moins	Jour	0,10	-	0,10	0,10	-	0,10	0,0%	19. 1,a,i)
Compensation - Retard d'un document emprunté - 65 ans et plus	Jour	0,10	-	0,10	0,10	-	0,10	0,0%	19. 1,a,ii)
Compensation - Retard d'un document emprunté - autres	Jour	0,25	-	0,25	0,25	-	0,25	0,0%	19. 1,a,iii)
Compensation - Retard d'un document prêté à une bibliothèque externe au réseau	Jour	1,00	-	1,00	1,00	-	1,00	0,0%	19. 1,b)
Compensation - Document facturé pour retard (au 32e jour de retard) - Coût du document + 5\$	Unité	5,00	-	5,00	5,00	-	5,00	0,0%	19. 1,c)
Compensation - Document perdu ou à mettre au rebut - Coût du document + 5 \$	Unité	5,00	-	5,00	5,00	-	5,00	0,0%	19. 2,a)
Compensation - Document perdu ou rebut - Absence d'inscription Enfant de 13 ans et moins	Unité	7,00	-	7,00	7,00	-	7,00	0,0%	19. 2,b,i)
Compensation - Document perdu ou rebut - Absence d'inscription 14 ans et plus - Livres de poche	Unité	7,00	-	7,00	7,00	-	7,00	0,0%	19. 2,b,ii,1)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Compensation - Document perdu ou rebut - Absence d'inscription 14 ans et plus - Pour tout autre article	Unité	15,00	-	15,00	15,00	-	15,00	0,0%	19. 2,b,ii,2)
Compensation - Perte d'une partie d'un ensemble: (boîtier, étui de livre, pochette, livret ou document d'accompagnement)	Unité	2,00	-	2,00	2,00	-	2,00	0,0%	19. 3,a) à 19. 3,g)
Compensation - Dommage à un document emprunté - Perte totale ou partielle	Unité	tarif fixé aux paragraphes 2 ou 3 de l'article 19			tarif fixé aux paragraphes 2 ou 3 de l'article 19				19. 4,a)
Compensation - Dommage à un document emprunté - Sans perte de contenu - Enfant de 13 ans et moins	Unité	2,00	-	2,00	2,00	-	2,00	0,0%	19. 4,b,i)
Compensation - Dommage à un document emprunté - Sans perte de contenu - Autres	Unité	2,00	-	2,00	2,00	-	2,00	0,0%	19. 4,b,ii)
Compensation - Dommage à un document emprunté - Reliure à refaire	Unité	7,00	-	7,00	7,00	-	7,00	0,0%	19. 4,c)
Bibliothèque - Vente de sac réutilisable	Unité	1,74	0,26	2,00	1,74	0,26	2,00	0,0%	20
Location des locaux et des installations - Gymnase simple Taux de base	Heure	123,51	18,49	142,00	123,51	18,49	142,00	0,0%	21. 1,a)
Location des locaux et des installations - Gymnase simple Taux réduit - Compétition niveau provincial	Heure	25,22	3,78	29,00	25,22	3,78	29,00	0,0%	21. 1,b,i)
Location des locaux et des installations - Gymnase simple Taux réduit - Compétition niveau national	Heure	49,58	7,42	57,00	49,58	7,42	57,00	0,0%	21. 1,b,ii)
Location des locaux et des installations - Gymnase simple Taux réduit - Compétition niveau international	Heure	74,80	11,20	86,00	74,80	11,20	86,00	0,0%	21. 1,b,iii)
Location des locaux et des installations - Gymnase simple Frais de montage et démontage	Heure	23,48	3,52	27,00	23,48	3,52	27,00	0,0%	21. 1,c)
Location des locaux et des installations - Gymnase double Taux de base	Heure	184,39	27,61	212,00	184,39	27,61	212,00	0,0%	21. 2,a)
Location des locaux et des installations - Gymnase double Taux réduit - Compétition niveau provincial	Heure	37,40	5,60	43,00	37,40	5,60	43,00	0,0%	21. 2,b,i)
Location des locaux et des installations - Gymnase double Taux réduit - Compétition niveau national	Heure	74,80	11,20	86,00	74,80	11,20	86,00	0,0%	21. 2,b,ii)
Location des locaux et des installations - Gymnase double Taux réduit - Compétition niveau international	Heure	112,20	16,80	129,00	112,20	16,80	129,00	0,0%	21. 2,b,iii)
Location des locaux et des installations - Gymnase double Frais de montage et démontage	Heure	23,48	3,52	27,00	23,48	3,52	27,00	0,0%	21. 2,c)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Location de salle	Heure	28,70	4,30	33,00	29,35	4,40	33,75	2,3%	21. 3)
Location d'auditorium	Heure	93,06	13,94	107,00	95,67	14,33	110,00	2,8%	21. 4)
Location d'une surface de glace - Ecole de printemps de hockey et de patinage artistique	Heure	-	-	-	-	-	-		22. 1,a)
Location d'une surface de glace - Ecole estivale de hockey, ringuette, patinage artistique et vitesse	Heure	-	-	-	-	-	-		22. 1,b)
Location d'une surface de glace - Hockey mineur et ringuette - Entraînement - Résident Ville de Montréal	Heure	27,83	4,17	32,00	27,83	4,17	32,00	0,0%	22. 1,c,i)
Location d'une surface de glace - Hockey mineur et ringuette - Entraînement - Non résident	Heure	104,37	15,63	120,00	104,37	15,63	120,00	0,0%	22. 1,c,ii)
Location d'une surface de glace - Organisme affilié à une association régionale de Montréal pour leur calendrier de compétitions ou initiation	Heure	-	-	-	-	-	-		22. 1,c,iii)
Location d'une surface de glace - Hockey mineur et ringuette Organisme non affilié à une association régionale de Montréal	Heure	30,44	4,56	35,00	30,44	4,56	35,00	0,0%	22. 1,c,iv)
Location d'une surface de glace - Hockey mineur et ringuette Série éliminatoire des ligues municipales	Heure	-	-	-	-	-	-		22. 1,c,v)
Location d'une surface de glace - Patinage artistique Résident de Montréal	Heure	27,83	4,17	32,00	27,83	4,17	32,00	0,0%	22. 1,d,i)
Location d'une surface de glace - Patinage artistique Non résident	Heure	104,37	15,63	120,00	104,37	15,63	120,00	0,0%	22. 1,d,ii)
Location d'une surface de glace - Initiation au patinage Personne de 17 ans et moins	Heure	-	-	-	-	-	-		22. 1,e)
Location d'une surface de glace - Initiation au patinage Personne de 18 ans et plus	Heure	78,28	11,72	90,00	78,28	11,72	90,00	0,0%	22. 1,f)
Location d'une surface de glace - Club de patinage de vitesse pour les jeunes	Heure	-	-	-	-	-	-		22. 1,g)
Location d'une surface de glace - Programme de sport-étude (étudiant résident) ou Centre national d'entraînement	Heure	-	-	-	-	-	-		22. 1,h)
Location d'une surface de glace - Collège public ou privé	Heure	77,41	11,59	89,00	77,41	11,59	89,00	0,0%	22. 1,i)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Location d'une surface de glace - Equipe ou club pour adultes (sauf période du 15/4 au 31/8): samedi et dimanche de 8h à 17h	Heure	173,95	26,05	200,00	173,95	26,05	200,00	0,0%	22. 1,j,i)
Location d'une surface de glace - Equipe ou club pour adultes (sauf période du 15/4 au 31/8): lundi au vendredi de 8h à 17h	Heure	113,07	16,93	130,00	113,07	16,93	130,00	0,0%	22. 1,j,ii)
Location d'une surface de glace - Equipe ou club pour adultes (sauf période du 15/4 au 31/8): lundi au dimanche de 17h à 22h	Heure	173,95	26,05	200,00	173,95	26,05	200,00	0,0%	22. 1,j,iii)
Location d'une surface de glace - Equipe ou club pour adultes (sauf période du 15/4 au 31/8): du lundi au dimanche de 22h à 24h	Heure	173,95	26,05	200,00	173,95	26,05	200,00	0,0%	22. 1,j,iv)
Location d'une surface de glace - Equipe ou club pour adultes (sauf période du 15/4 au 31/8): du lundi au dimanche de 24h à 8h	Heure	130,46	19,54	150,00	130,46	19,54	150,00	0,0%	22. 1,j,v)
Location d'une surface de glace - partie bénéfice: samedi et dimanche de 8h à 17h	Heure	91,32	13,68	105,00	91,32	13,68	105,00	0,0%	22. 1,k,i)
Location d'une surface de glace - partie bénéfice: lundi au vendredi de 8h à 17h	Heure	69,58	10,42	80,00	69,58	10,42	80,00	0,0%	22. 1,k,ii)
Location d'une surface de glace - partie bénéfice: lundi au dimanche de 17h à 24 h	Heure	91,32	13,68	105,00	91,32	13,68	105,00	0,0%	22. 1,k,iii)
Location d'une surface de glace - partie bénéfice: du lundi au dimanche de 24h à 8h	Heure	69,58	10,42	80,00	69,58	10,42	80,00	0,0%	22. 1,k,iv)
Location d'une surface de glace - Equipe ou club pour adultes (période du 15/4 au 31/8) - Sans assistance payante et avec glace	Heure	95,67	14,33	110,00	95,67	14,33	110,00	0,0%	22. 1,l,i,1)
Location d'une surface de glace - Equipe ou club pour adultes (période du 15/4 au 31/8) - Sans assistance payante et sans glace	Heure	69,58	10,42	80,00	69,58	10,42	80,00	0,0%	22. 1,l,i,2)
Location d'une surface de glace - Equipe ou club pour adultes (période du 15/4 au 31/8) - Avec assistance payante et sans glace	Heure	173,95	26,05	200,00	173,95	26,05	200,00	0,0%	22. 1,l,ii)
Location d'une surface de glace - Organisme pour mineurs Affilié à une association régionale de Montréal - Sans glace	Heure	29,57	4,43	34,00	29,57	4,43	34,00	0,0%	22. 1,m,i)
Location d'une surface de glace - Organisme pour mineurs Non montréalais - Sans glace	Heure	113,94	17,06	131,00	113,94	17,06	131,00	0,0%	22. 1,m,ii)
Location d'une surface de glace - Gala sportif et compétition Taux de base	Heure	182,65	27,35	210,00	182,65	27,35	210,00	0,0%	22. 1,n,i)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Location d'une surface de glace - Gala sportif et compétition Taux réduit - Compétition locale ou association régionale	Heure	36,53	5,47	42,00	36,53	5,47	42,00	0,0%	22. 1,n,ii,1)
Location d'une surface de glace - Gala sportif et compétition Taux réduit - Compétition par fédération québécoise ou canadienne	Heure	73,93	11,07	85,00	73,93	11,07	85,00	0,0%	22. 1,n,ii,2)
Location de locaux d'entreposage - Equipe ou club pour adultes	Semaine	23,48	3,52	27,00	23,48	3,52	27,00	0,0%	22. 2,a,i)
Location de locaux d'entreposage - Equipe ou club pour adultes	Mois	46,10	6,90	53,00	46,10	6,90	53,00	0,0%	22. 2,a,ii)
Pratique récréative d'un sport collectif - sans assistance payante: Permis saisonnier - Equipe de Montréal	Unité	182,65	27,35	210,00	186,13	27,87	214,00	1,9%	23. 1,a,i)
Pratique récréative d'un sport collectif - sans assistance payante: Permis saisonnier - Equipe de l'extérieur de Montréal	Unité	365,30	54,70	420,00	372,25	55,75	428,00	1,9%	23 1,a,ii)
Pratique récréative d'un sport collectif - sans assistance payante: Permis occasionnel - Tournoi terrain naturel - équipe de Montréal	Heure	27,83	4,17	32,00	28,70	4,30	33,00	3,1%	23. 1,b,i,1)
Pratique récréative d'un sport collectif - sans assistance payante: Permis occasionnel - Tournoi terrain naturel - équipe de l'extérieur de Montréal	Heure	54,79	8,21	63,00	55,66	8,34	64,00	1,6%	23. 1,b,i,2)
Pratique récréative d'un sport collectif - sans assistance payante: Permis occasionnel - Tournoi terrain synthétique - équipe de Montréal	Heure	91,32	13,68	105,00	93,06	13,94	107,00	1,9%	23. 1,b,ii,1)
Pratique récréative d'un sport collectif - sans assistance payante: Permis occasionnel - Tournoi terrain synthétique- équipe de l'extérieur de Montréal	Heure	182,65	27,35	210,00	186,13	27,87	214,00	1,9%	23. 1,b,ii,2)
Pratique récréative d'un sport collectif - sans assistance payante: Permis occasionnel - Tournoi mini soccer ou demi-terrain synthétique - équipe de Montréal	Heure	67,84	10,16	78,00	69,58	10,42	80,00	2,6%	23. 1,b,iii,1)
Pratique récréative d'un sport collectif - sans assistance payante: Permis occasionnel - Tournoi mini soccer ou demi-terrain synthétique- équipe de l'extérieur de Montréal	Heure	134,81	20,19	155,00	137,42	20,58	158,00	1,9%	23. 1,b,iii,2)
Permis de location de terrain naturel par un organisme autre qu'un organisme de régie - équipe de Mtl ou Institution scolaire publique ou privée non conventionnée par une entente	Heure	27,83	4,17	32,00	28,70	4,30	33,00	3,1%	23. 1,c,i)
Permis de location de terrain naturel par un organisme autre qu'un organisme de régie - équipe de l'extérieur de Montréal	Heure	54,79	8,21	63,00	55,66	8,34	64,00	1,6%	23. 1,c,ii)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Permis de location de terrain naturel par un organisme autre qu'un organisme de régie - compétition de niveau provincial, national et international	Heure	54,79	8,21	63,00	55,66	8,34	64,00	1,6%	23. 1,c,iii)
Permis de location de terrains synthétiques par un organisme autre qu'un organisme de régie - équipe de Mtl ou Institution scolaire privée ou publique	Heure	91,32	13,68	105,00	93,06	13,94	107,00	1,9%	23. 1,d,i)
Permis de location de terrains synthétiques par un organisme autre qu'un organisme de régie - équipe de l'extérieur de Mtl	Heure	182,65	27,35	210,00	186,13	27,87	214,00	1,9%	23. 1,d,ii)
Permis de location de terrains synthétiques par un organisme autre qu'un organisme de régie - compétition niveau provincial, national et international	Heure	182,65	27,35	210,00	186,13	27,87	214,00	1,9%	23. 1,d,iii)
Permis de location d'un mini soccer ou demi-terrain synthétique - équipe de Mtl ou Institution scolaire privée ou publique	Heure	67,84	10,16	78,00	69,58	10,42	80,00	2,6%	23. 1,e,i)
Permis de location d'un mini soccer ou demi-terrain synthétique par un organisme autre qu'un organisme de régie - équipe de l'extérieur de Mtl	Heure	134,81	20,19	155,00	137,42	20,58	158,00	1,9%	23. 1,e,ii)
Permis de location d'un mini soccer ou demi-terrain synthétique par un organisme autre qu'un organisme de régie - compétition niveau provincial, national et international	Heure	134,81	20,19	155,00	137,42	20,58	158,00	1,9%	23. 1,e,iii)
Frais de montage et de démontage des installations - En sus des tarifs aux paragraphes a), b), c), d) et e)	Heure	21,74	3,26	25,00	21,74	3,26	25,00	0,0%	23. 1,f)
Pratique récréative d'un sport collectif - avec assistance payante: par partie	Unité	434,88	65,12	500,00	434,88	65,12	500,00	0,0%	23. 2,a)
Pratique récréative d'un sport collectif - avec assistance payante: frais de montage et démontage en sus du tarif par partie	Heure	21,74	3,26	25,00	21,74	3,26	25,00	0,0%	23. 2,b)
Pavillon de parcs - Location de salle - Minimum 3 heures Parc Basile-Routhier	Heure				86,98	13,02	100,00	n.a.	24. 1)
Pavillon de parcs - Location de salle - Minimum 3 heures Parc Beauséjour	Heure	73,93	11,07	85,00	43,49	6,51	50,00	-41,2%	24. 2)
Pavillon de parcs - Location de salle - Minimum 3 heures Autres parcs	Heure	28,70	4,30	33,00	29,35	4,40	33,75	2,3%	24. 3)
Evènements publics - Ouverture de dossier OBNL partenaires de la Ville de Montréal - 3 mois avant l'évènement	Étude	25,00	-	25,00	25,00	-	25,00	0,0%	25. 1,a)
Evènements publics - Ouverture de dossier OBNL partenaires de la Ville de Montréal - moins de 3 mois avant l'évènement	Étude	50,00	-	50,00	50,00	-	50,00	0,0%	25. 1,b)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Evènements publics - Ouverture de dossier OBNL à l'extérieur de la Ville de Montréal - 3 mois avant l'événement	Étude	270,00	-	270,00	270,00	-	270,00	0,0%	25. 2,a)
Evènements publics - Ouverture de dossier OBNL à l'extérieur de la Ville de Montréal - 2 mois et moins avant l'événement	Étude	540,00	-	540,00	540,00	-	540,00	0,0%	25. 2,b)
Evènements publics - Ouverture de dossier Compagnies privées - 3 mois avant l'événement	Étude	270,00	-	270,00	270,00	-	270,00	0,0%	25. 3,a)
Evènements publics - Ouverture de dossier Compagnies privées - 2 mois et moins avant l'événement	Étude	540,00	-	540,00	540,00	-	540,00	0,0%	25. 3,b)
Location d'une piscine intérieure - Taux de base incluant un sauveteur	Heure	160,03	23,97	184,00	160,03	23,97	184,00	0,0%	26. 1,a)
Location d'une piscine intérieure - Taux réduit pour tout groupe de Montréal incluant un sauveteur	Heure	82,63	12,37	95,00	82,63	12,37	95,00	0,0%	26. 1,b)
L'usage d'une piscine intérieure - Location d'une salle	Unité	28,70	4,30	33,00	28,70	4,30	33,00	0,0%	26. 2)
Gratuité pour personne accompagnant une personne handicapée	Unité	Gratuité - articles 21 à 26			Gratuité - articles 21 à 26				27
Parcours d'un véhicule hors normes - Délivrance de l'autorisation	Unité	39,75	-	39,75	41,00	-	41,00	3,1%	28. 1)
Parcours d'un véhicule hors normes - Ouverture du dossier et étude du parcours prescrit	Unité	137,00	-	137,00	140,00	-	140,00	2,2%	28. 2)
Stationnement réservé -Délivrance du permis	Unité	39,75	-	39,75	40,00	-	40,00	0,6%	29. 1)
Stationnement réservé -Loyer d'une place de stationnement sans parcomètre	Jour	28,70	4,30	33,00	28,70	4,30	33,00	0,0%	29. 2)
Stationnement réservé - Place de stationnement avec parcomètre Loyer lorsque le tarif du parcomètre est de 1,50\$/hre	Jour	14,79	2,21	17,00	14,79	2,21	17,00	0,0%	29. 3,a,i)
Stationnement réservé - Place de stationnement avec parcomètre Loyer lorsque le tarif du parcomètre est de 2\$/hre	Jour	20,87	3,13	24,00	20,87	3,13	24,00	0,0%	29. 3,a,ii)
Stationnement réservé - Place de stationnement avec parcomètre Loyer en sus des tarifs fixé (1,50\$/hre et 2\$/hre)	Jour	19,13	2,87	22,00	19,13	2,87	22,00	0,0%	29. 3,a,iii)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Stationnement réservé - Place de stationnement avec parcomètre Compensation - Housse sur premier parcomètre à 1 ou 2 compteurs ou panonceau de type simple ou double	Unité	34,79	5,21	40,00	34,79	5,21	40,00	0,0%	29. 3,b,i)
Stationnement réservé - Pose d'une housse supplémentaire, en sus	Unité	4,35	0,65	5,00	4,35	0,65	5,00	0,0%	29. 3,b,ii)
Stationnement réservé - Place de stationnement avec parcomètre Compensation - Enlèvement d'un parcomètre ou panonceau	Unité	111,33	16,67	128,00	111,33	16,67	128,00	0,0%	29. 3,b,iii)
Stationnement réservé - Place de stationnement avec parcomètre Compensation - Enlèvement d'un parcomètre ou panonceau supplémentaire	Unité	64,36	9,64	74,00	64,36	9,64	74,00	0,0%	29. 3,b,iii)
Stationnement réservé - Place de stationnement avec parcomètre Compensation - Enlèvement d'une borne de paiement	Unité	239,18	35,82	275,00	239,18	35,82	275,00	0,0%	29. 3,b,iv)
Stationnement réservé aux résidants, sauf secteur 102 Vignette délivrée entre le 1er janvier et le 31 mars	Unité	47,84	7,16	55,00	47,84	7,16	55,00	0,0%	30. 1,a)
Stationnement réservé aux résidants, sauf secteur 102 Vignette délivrée entre le 1er avril et le 30 juin	Unité	26,09	3,91	30,00	26,09	3,91	30,00	0,0%	30. 1,b)
Stationnement réservé aux résidants, sauf secteur 102 Vignette délivrée entre le 1er juillet et le 31 décembre	Unité	47,84	7,16	55,00	47,84	7,16	55,00	0,0%	30. 1,c)
Vignette supplémentaire délivrée pour la même adresse	Unité	86,98	13,02	100,00	86,98	13,02	100,00	0,0%	30. 1,d)
Stationnement réservé aux résidants, secteur 102 Vignette délivrée avant le 30 juin	Unité	26,09	3,91	30,00	26,09	3,91	30,00	0,0%	30. 2,a)
Stationnement réservé aux résidants, sauf secteur 102 Vignette délivrée a/c du 1er juillet	Unité	13,05	1,95	15,00	13,05	1,95	15,00	0,0%	30. 2,b)
Vignette supplémentaire délivrée pour la même adresse - Secteur 102	Unité	43,49	6,51	50,00	43,49	6,51	50,00	0,0%	30. 2,c)
Stationnement réservé dans les zones réservées aux résidants pour des véhicules utilisés par des intervenants offrant des services à des soins à domicile	Unité	17,40	2,60	20,00	17,40	2,60	20,00	0,0%	31
Occupation du domaine public - Délivrance du permis: aux fins d'une occupation temporaire	Unité	34,57	5,18	39,75	35,23	5,27	40,50	1,9%	32.1)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Frais d'études techniques relatives à une demande d'autorisation pour une occupation périodique ou permanente du domaine public	Étude	618,00	-	618,00	630,00	-	630,00	1,9%	32,2)
Frais relatifs à une demande de prolongation d'obstruction ou d'une occupation temporaire au-delà du délai fixé au permis	Unité	34,57	5,18	39,75	35,23	5,27	40,50	1,9%	32,3)
Occupation du domaine public - arrière du trottoir ou ruelle lorsque la surface occupée est moins de 100 m ²	Jour	46,10	6,90	53,00	46,97	7,03	54,00	1,9%	33,1,a)
Occupation du domaine public - arrière du trottoir ou ruelle lorsque la surface occupée est de 100 m ² et plus, le m ²	Jour	1,39	0,21	1,60	1,39	0,21	1,60	0,0%	33. 1,b)
Occupation du domaine public - arrière du trottoir ou ruelle lorsqu'il y a fermeture	Jour	35,66	5,34	41,00	36,53	5,47	42,00	2,4%	33. 1,c)
Occupation du domaine public - chaussée ou trottoir lorsque la surface occupée est moins de 50 m ²	Jour	59,14	8,86	68,00	60,45	9,05	69,50	2,2%	33. 2,a)
Occupation du domaine public - chaussée ou trottoir lorsque la surface occupée est de 50 m ² et moins de 100 m ²	Jour	64,36	9,64	74,00	65,67	9,83	75,50	2,0%	33. 2,b)
Occupation du domaine public - chaussée ou trottoir surface occupée de 100 m ² à moins de 300 m ² , le m ²	Jour	1,39	0,21	1,60	1,39	0,21	1,60	0,0%	33. 2,c)
Occupation du domaine public - chaussée ou trottoir surface occupée de 300 m ² et plus, le m ²	Jour	1,65	0,25	1,90	1,70	0,25	1,95	2,6%	33. 2,d)
Occupation du domaine public - place de stationnement avec parco. Tarif du parcomètre à 1,50 \$/heure	Jour	14,79	2,21	17,00	14,79	2,21	17,00	0,0%	33. 2,e,i)
Occupation du domaine public - place de stationnement avec parco. Tarif du parcomètre à 2,00 \$/heure	Jour	20,87	3,13	24,00	20,87	3,13	24,00	0,0%	33. 2,e,ii)
Occupation du domaine public - piste cyclable ou circuit STM si la largeur occupée est d'au plus 3 m	Jour	70,02	10,48	80,50	71,32	10,68	82,00	1,9%	33. 3,a)
Occupation du domaine public - piste cyclable ou circuit STM si la largeur occupée est de 3 m à 5,99 m	Jour	230,48	34,52	265,00	234,83	35,17	270,00	1,9%	33. 3,b)
Occupation du domaine public - piste cyclable ou circuit STM si la largeur occupée est de 6 m à 8,99 m	Jour	579,26	86,74	666,00	590,56	88,44	679,00	2,0%	33. 3,c)
Occupation du domaine public - piste cyclable ou circuit STM si la largeur occupée est de plus de 9 m	Jour	927,16	138,84	1 066,00	945,42	141,58	1 087,00	2,0%	33. 3,d)
Occupation du domaine public - piste cyclable ou circuit STM entraîne la fermeture temporaire de la circulation, en sus	Jour	348,77	52,23	401,00	355,73	53,27	409,00	2,0%	33. 3,e)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Occupation du domaine public - une autre rue que mentionnée si la largeur totale occupée est d'au plus 3 m	Jour	35,66	5,34	41,00	36,53	5,47	42,00	2,4%	33. 4,a)
Occupation du domaine public - une autre rue que mentionnée si la largeur totale occupée est de 3 m à 5,99 m	Jour	103,72	15,53	119,25	105,68	15,82	121,50	1,9%	33. 4,b)
Occupation du domaine public - une autre rue que mentionnée si la largeur occupée est de 6 m à 8.99 m	Jour	219,18	32,82	252,00	223,53	33,47	257,00	2,0%	33. 4,c)
Occupation du domaine public - une autre rue que mentionnée si la largeur totale occupée est de plus de 9 m	Jour	333,99	50,01	384,00	340,94	51,06	392,00	2,1%	33. 4,d)
Occupation du domaine public - une autre rue que mentionnée entraîne la fermeture temporaire à la circulation, en sus	Jour	116,55	17,45	134,00	119,16	17,84	137,00	2,2%	33. 4,e)
Occupation périodique ou permanente du domaine public - valeur de la partie du domaine public occupée	%	15 % valeur partie domaine public occupée			15 % valeur partie domaine public occupée				34
Occupation périodique ou permanente - Prix du droit d'occuper	Unité	méthode de versement - prix minimum 100 \$			méthode de versement - prix minimum 100 \$				35
Délivrance d'un extrait du registre des occupations	Page	3,96	0,59	4,55	4,04	0,61	4,65	2,2%	36,1)
Délivrance d'un extrait du registre des occupations	Minimum	16,96	2,54	19,50	17,40	2,60	20,00	2,6%	36. 2)
Délivrance d'un extrait du registre des occupations - Changement de titulaire	Unité	63,06	9,44	72,50	64,36	9,64	74,00	2,1%	36. 3)
Occupation du domaine public - Tournage de film, activités culturelles ou promotionnelles, travaux Ville, STM, CSM, AMT, MTQ, Bell Canada, H-Q et Gaz Métro	Jour	tarifs prévus aux articles 32 et 33 non applicables			tarifs prévus aux articles 32 et 33 non applicables				37
Domaine public endommagé suite à une occupation du domaine public - Coût de la réparation	Unité	tarif du paragraphe 2 du premier aliéna de l'article 15			tarif du paragraphe 2 du premier aliéna de l'article 15				38
Occupation périodique ou permanente du domaine public - valeur de la partie du domaine public occupée - stationnement en façade ou dispense de l'obtention du permis	Unité	-	-	-	-	-	-	-	39
Construction ou élimination - bateau de trottoir donnant accès à une propriété riverainepar sciage de bordure en béton - longueur de 8 m ou moins	Unité	466,00	-	466,00	475,00	-	475,00	1,9%	40,1,a,i)
Construction ou élimination - bateau de trottoir donnant accès à une propriété riveraine par sciage de bordure en béton longueur de plus de 8 m, en sus des premiers 8 m	mètre linéaire	61,50	-	61,50	62,75	-	62,75	2,0%	40. 1,a,ii)
Construction ou élimination - bateau de trottoir donnant accès à une propriété riveraine par démolition/reconst. - en enrobé bitumineux	m²	66,50	-	66,50	68,00	-	68,00	2,3%	40. 1,b,i)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Construction ou élimination - bateau de trottoir donnant accès à une propriété riveraine par démolition/reconst. En béton, si largeur est d'au moins 1,25 m et d'au plus 1,49 m	m ²	270,00	-	270,00	275,50	-	275,50	2,0%	40. 1,b,ii,1)
Construction ou élimination - bateau de trottoir donnant accès à une propriété riveraine par démolition/reconst. En béton, si largeur est d'au moins 1,49 m et d'au plus 1,82 m	m ²	283,00	-	283,00	290,00	-	290,00	2,5%	40. 1,b,ii,2)
Construction ou élimination - bateau de trottoir donnant accès à une propriété riveraine par démolition/reconst. En béton, si largeur est de plus 1,82 m	m ²	295,00	-	295,00	301,00	-	301,00	2,0%	40. 1,b,ii,3)
Construction ou élimination - bateau de trottoir donnant accès à une propriété riveraine par démolition/reconst. - servant de piste cyclable	m ²	152,00	-	152,00	155,00	-	155,00	2,0%	40. 1,b,iii)
Réfection de la bordure en béton	mètre linéaire	235,00	-	235,00	240,00	-	240,00	2,1%	40. 2,b)
Déplacement d'un puisard de trottoir dans l'axe du drain transversal	Unité	2 325,00	-	2 325,00	2 375,00	-	2 375,00	2,2%	41,1)
Déplacement d'un puisard pour la relocalisation d'un puisard dans l'axe de la conduite d'égout	Unité	7 737,00	-	7 737,00	7 895,00	-	7 895,00	2,0%	41. 2)
Pour le nettoyage de puisards, il sera perçu: coût minimum	Unité	775,00	-	775,00	790,00	-	790,00	1,9%	42,1)
Pour le nettoyage de puisards, il sera perçu: nettoyage excédent 3 heures, par heure	Heure	250,00	-	250,00	255,00	-	255,00	2,0%	42. 2)
Déplacement d'un lampadaire	Unité	Selon estimation CSEVM ou entrepreneur			Selon estimation de la CSEVM ou d'un entrepreneur				43
Travaux de taille, d'élagage ou d'abattage des arbres préparation du chantier et surveillance	Heure	95,00	-	95,00	97,00	-	97,00	2,1%	44,1)
Travaux de taille, d'élagage ou d'abattage des arbres Exécution des travaux sans camion nacelle	Heure	265,00	-	265,00	146,00	-	146,00	-44,9%	44. 2,a)
Travaux de taille, d'élagage ou d'abattage des arbres Exécution des travaux avec camion nacelle	Heure	245,00	-	245,00	165,00	-	165,00	-32,7%	44. 2,b)
Ramassage et disposition des rejets ligneux	Unité	-	-	-	108,00	-	108,00	n.a.	45
Déchetage et transport des rejets ligneux	Unité	-	-	-	102,00	-	102,00	n.a.	46
Essouchement	Unité	-	-	-	242,00	-	242,00	n.a.	47
Construction ou élimination d'une fosse d'arbre - Bétonnage d'une fosse éliminée	Unité	-	-	-	467,00	-	467,00	n.a.	48,1)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Construction ou élimination d'une fosse d'arbre - Construction d'une nouvelle fosse	Unité	-	-	-	373,00	-	373,00	n.a.	48,2)
Fosse de plantation unitaire agrandie - Sous le trottoir	Unité	-	-	-	6 448,00	-	6 448,00	n.a.	49,1)
Fosse de plantation unitaire agrandie - Sous le trottoir, située côté rue	Unité	-	-	-	5 015,00	-	5 015,00	n.a.	49,2)
Boîtier de service d'aqueduc - Fermeture / ouverture	Unité	117,25	-	117,25	120,00	-	120,00	2,3%	50,1)
Boîtier de service d'aqueduc - Nivellement	Unité	57,25	-	57,25	58,50	-	58,50	2,2%	50. 2)
Contrôle des chiens et autres animaux - Ramassage	Unité	20,00	3,00	23,00	20,44	3,06	23,50	2,2%	51,1)
Contrôle des chiens et autres animaux - Remise à la fourrière	Unité	6,74	1,01	7,75	6,96	1,04	8,00	3,2%	51. 2)
Contrôle des chiens et autres animaux - Garde à la fourrière	Unité	20,00	3,00	23,00	20,44	3,06	23,50	2,2%	51. 3)
Pose de barricades, par panneau	Unité	10,00	-	10,00	10,25	-	10,25	2,5%	52
Assermentation d'une personne	Unité	4,35	0,65	5,00	4,35	0,65	5,00	0,0%	53
Attestation qu'une photocopie tirée d'un document est une copie conforme à l'original - Document de 10 pages et moins	Page	5,00	0,75	5,75	5,00	0,75	5,75	0,0%	54,1)
Attestation qu'une photocopie tirée d'un document est une copie conforme à l'original - Document de 11 à 25 pages	Maximum	51,32	7,68	59,00	52,40	7,85	60,25	2,1%	54. 2,a)
Attestation qu'une photocopie tirée d'un document est une copie conforme à l'original - Document de 11 à 25 pages	Page	3,04	0,46	3,50	3,04	0,46	3,50	0,0%	54. 2,b)
Attestation qu'une photocopie tirée d'un document est une copie conforme à l'original - Document de 26 à 100 pages	Lot	101,11	15,14	116,25	103,07	15,43	118,50	1,9%	54. 3)
Attestation qu'une photocopie tirée d'un document est une copie conforme à l'original - Document de 101 pages et plus	Page	1,09	0,16	1,25	1,09	0,16	1,25	0,0%	54. 4)
Recherche d'un titre de propriété, par cadastre	Unité	47,00	-	47,00	48,00	-	48,00	2,1%	55
Recherche de plan de construction dans les archives	Unité	51,53	7,72	59,25	52,62	7,88	60,50	2,1%	56
Fourniture de copies de plans sur clé USB	Unité	-	-	-	13,70	2,05	15,75	n.a.	57
Photocopie dans les bibliothèques - Photocopie	Page	0,18	0,02	0,20	0,18	0,02	0,20	0,0%	58,1)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Photocopie dans les bibliothèques - Impression	Page	0,26	0,04	0,30	0,26	0,04	0,30	0,0%	58. 2)
Photographie - Carte Accès-Montréal	Unité	2,61	0,39	3,00	2,61	0,39	3,00	0,0%	59
Entreposage d'objet et effets mobiliers - Eviction - Coût du 1er conteneur	Jour	-	-	-	-	-	-	-	60,1)
Entreposage d'objet et effets mobiliers - Eviction - Coût du 2e conteneur	Jour	1,74	0,26	2,00	1,74	0,26	2,00	0,0%	60. 2)
Entreposage d'objet et effets mobiliers - Eviction - Coût du 3e conteneur	Jour	2,61	0,39	3,00	2,61	0,39	3,00	0,0%	60. 3)
Entreposage d'objet et effets mobiliers - Eviction - Coût du 4e conteneur	Jour	3,48	0,52	4,00	3,48	0,52	4,00	0,0%	60. 4)
Entreposage d'objet et effets mobiliers - Eviction - Coût du 5e conteneur et plus	Jour	4,35	0,65	5,00	4,35	0,65	5,00	0,0%	60. 5)
Carte d'identité d'artisan	Unité	35,66	5,34	41,00	36,53	5,47	42,00	2,4%	61
Certificat attestant l'horaire des feux de circulation	Unité	8,91	1,34	10,25	9,13	1,37	10,50	2,4%	62
Compilation de statistiques relatives à la circulation	Unité	35,66	5,34	41,00	36,53	5,47	42,00	2,4%	63
Attribution d'un numéro municipal à un bâtiment	Unité	64,80	9,70	74,50	66,10	9,90	76,00	2,0%	64
Fourniture d'extrait du registre des permis de l'arrondissement minimum	Unité	116,55	17,45	134,00	119,16	17,84	137,00	2,2%	65,1)
Fourniture d'extrait du registre des permis de l'arrondissement en sus du minimum, les 1 000 inscriptions	Unité	11,52	1,73	13,25	11,74	1,76	13,50	1,9%	65. 2)
Remplacement d'un permis perdu, détruit, endommagé	Unité	9,35	1,40	10,75	9,57	1,43	11,00	2,3%	66
Fourniture d'une copie d'un feuillet de plan - Construction ou modification d'un bâtiment	Unité	3,48	0,52	4,00	3,48	0,52	4,00	0,0%	67
Fourniture lettre d'attestation bâtiment historique	Unité	169,60	25,40	195,00	173,08	25,92	199,00	2,1%	68
Abonnement à la liste mensuelle des permis de constructions délivrés à l'arrondissement	année	204,39	30,61	235,00	208,74	31,26	240,00	2,1%	69,1,a)
Abonnement à la liste mensuelle des permis de constructions délivrés à l'arrondissement	Mois	20,44	3,06	23,50	20,87	3,13	24,00	2,1%	69. 1,b)
Abonnement à la liste mensuelles des bâtiments vacants de l'arrondissement	année	204,39	30,61	235,00	208,74	31,26	240,00	2,1%	69. 2,a)
Abonnement à la liste mensuelles des bâtiments vacants de l'arrondissement	Mois	20,44	3,06	23,50	20,87	3,13	24,00	2,1%	69. 2,b)

DESCRIPTION		Tarification <u>2017</u>			Proposition <u>2018</u>				Exercice 2018 Règlement tarifs
Activité (inscrire le libellé du tarif)	Unité de mesure	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	Tarif (\$)	T.P.S. et T.V.Q.	Total (\$) taxes incl.	%	No de l'article visé et son paragraphe
Fourniture de documents	Unité	tarif selon le Règlement sur les frais exigibles du gouvernement du Qué.			tarif selon le Règlement sur les frais exigibles du gouvernement du Qué.				70
Location d'un drapeau, d'une banderole ou d'une bannière	Jour	20,44	3,06	23,50	21,74	3,26	25,00	6,4%	71
Utilisation d'un appareil de pesée	Unité	10,65	1,60	12,25	10,87	1,63	12,50	2,0%	72
Compensations - Pour un arbre de 4 à 10 cm de diamètre mesuré à 1.40 m du sol	Unité	1 273,00	-	1 273,00	1 300,00	-	1 300,00	2,1%	73. 1)
Compensations - Pour un arbre de 11 cm de diamètre et plus mesuré à 1.40 m du sol déterminée d'après les normes de la S.I.A.Q., minimum	Unité	1 273,00	-	1 273,00	1 300,00	-	1 300,00	2,1%	73. 2)